

## T-04 : COMMENT EXPLIQUER LES CRISES FINANCIERES ET REGULER LE SYSTEME FINANCIER

### PLAN de COURS

#### I - QUELLES SONT LES CARACTERISTIQUES DES CRISES FINANCIERES ?

##### A – LA CRISE DES ANNEES 1930

- 1 – Du boom spéculatif au Krach boursier
- 2 – De la crise financière de 1929 à la crise économique mondiale

##### B – LA CRISE DE 2008

- 1 – Les crédits immobiliers (dits *subprimes*) à l'origine de la crise
- 2 – De la crise financière de 2008 à la crise économique mondiale

Définition de la TITRISATION : Mécanisme consistant à transformer des actifs peu liquides (*qu'on ne peut pas vendre aisément, par exemple des crédits bancaires*) en titres financiers, dans l'objectif de les revendre plus facilement à un ou plusieurs investisseurs.

#### II - COMMENT LES CRISES FINANCIERES SE DEROULENT-ELLES ET PAR QUELS CANAUX SE TRANSMETTENT-ELLES A L'ECONOMIE REELLE ?

##### A – DE L'ECLATEMENT D'UNE BULLE SPECULATIVE... AUX PANIQUES BANCAIRES

- 1 – Formation et éclatement d'une BULLE SPECULATIVE

Définition d'un BULLE SPECULATIVE : Lorsque le prix d'un actif augmente en continu - de manière excessive - et finit par s'éloigner de sa valeur réelle.

Définition d'un COMPORTEMENT MIMETIQUE : Comportement collectif où un ensemble d'agents économiques suit le comportement majoritaire du groupe

Définition d'une PROPHETIE AUTO-REALISATRICE : Il y a prophétie auto-réalisatrice lorsque des agents économiques modifient leur comportement afin de telle manière que leur prévision se trouvent vérifiées

- 2 – Le déroulement des PANIQUE BANCAIRE

##### B – PAR QUELS CANAUX LES CRISES FINANCIERES SE TRANSMETTENT-ELLES A L'ECONOMIE REELLE ?

- 1 – Les EFFETS de RICHESSE NEGATIF

Définition de l'EFFET de RICHESSE : Impact de la hausse – ou de la baisse – de la valeur du patrimoine d'un agent économique sur son comportement en matière de consommation.

- 2 – La « CONTRACTION du CREDIT » à l'économie [=« *credit crunch* »]

Définition de la CONTRACTION du CREDIT : *mécanisme de perte de confiance entre les banques commerciales et leur clients qui conduit à réduire les crédits accordés*. Plus les clients sont en difficultés financières, moins les banques sont prêtes à leur accorder des crédits (*ce qui accroît les difficultés des agents – ménages ou entreprises - pour régler leur dépenses...*).

- 3 – La baisse du prix du « collatéral » et ses conséquences : la « vente forcée » des actifs financiers

Définition du « COLLATERAL » : *désigne la « garantie » apportée en contre partie des contrats d'endettement (terme anglo-saxon d'origine, mais d'usage courant dans la finance en France)*

#### III - COMMENT REGULER LE SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER ?

##### A – LA SURVEILLANCE DE LA SOLVABILITE DES BANQUES

- 1 – Le risque d'aléa moral de la part des banques

Définition de l'ALEA MORAL : Il y a aléa moral [=hasard moral - ou risque moral] lorsque le défaut d'information [=asymétrie d'information] pousse celui qui détient l'information à ne pas vraiment respecter l'accord conclu avec celui qui ne la détient pas.

- 2 – Les mesures prises après 2008 pour éviter l'aléa moral des banques commerciales

##### B – LA SUPERVISION DES BANQUES PAR LA BANQUE CENTRALE

- 1 – Mise en place de l'Union bancaire et des « tests de solidité » du système bancaire
- 2 – Les mesures de supervision macroprudentielle dans l'U.E.

Définition de la REGULATION MARCOPRUDENTIELLE : quantification du risque et définition d'un cadre réglementaire (qui concerne le système financier pris dans son ensemble) afin de limiter les risques de crises financières et leurs conséquences sur la croissance économique.